

NOVENTUS
SOLUTIONS DE PRÉVOYANCE

DES SOLUTIONS SOLIDES POUR VOTRE
PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE (LPP)





SOMMAIRE

SOLUTIONS DE PRÉVOYANCE

- 4 Aperçu
- 6 Prévoyance de base LPP
- 10 Prévoyance des cadres
- 11 Assurance accidents et indemnité journalière maladie

VARIANTES DE PLACEMENT

- 9 Titres ou compte de prévoyance
- 9 Plan de placements
- 9 Solution de placements en compte

SOLUTIONS INDIVIDUELLES

- 12 Plan de prévoyance sur mesure
- 12 Partenaires individuels
- 12 Placements individuels

CONSULTING

- 14 Gestion complète des pensions
- 14 Prestations de service

PORTRAIT DE NOVENTUS

- 16 Noventus PensionPartner SA
- 16 Groupe ECOFIN

Noventus PensionPartner SA
NoventusCollect
NoventusCollect Plus
Neumünsterallee 6
CH-8032 Zurich
Téléphone +41 43 499 3636
Fax +41 43 499 3645
info@noventus.ch
www.noventus.ch

SOLUTIONS DE PRÉVOYANCE

APERÇU

Les deux fondations collectives indépendantes NoventusCollect et NoventusCollect Plus offrent des solutions transparentes et peu coûteuses pour la prévoyance professionnelle de l'assurance de base et de l'assurance des cadres.

Nous mettons à la disposition des entreprises de toutes tailles et de toutes les branches des plans de prévoyance standard avec différentes prestations de risque et variantes d'épargne. NoventusCollect Plus vous offre, en outre, des solutions supplémentaires vous permettant de garantir au mieux la prévoyance des cadres et d'éviter ainsi les lacunes dans la prévoyance. Comme protection complémentaire, nous assurons votre personnel contre les conséquences des maladies et accidents ainsi qu'en cas de maternité, avec un pack d'assurances pour PME.

Les entreprises comptant au moins 30 collaborateurs peuvent également bénéficier de solutions de prévoyance taillées sur mesure en fonction de leurs besoins, et avoir accès à des placements individuels. En notre qualité d'experts de la prévoyance professionnelle, nous conseillons également les caisses de pension autonomes et semi-autonomes dans tous les domaines de la prévoyance.

TRANSPARENCE & SIMPLICITÉ

- Nos solutions de prévoyance sont simples et limpides.
- Tous les coûts sont présentés de manière détaillée et explicite, y compris dans l'offre.
- Tous les documents sont clairs et compréhensibles.
- Simplicité et efficacité: telle est notre marque grâce à une organisation légère.

MEILLEURE PRATIQUE & SERVICE

- Vous profitez d'un encadrement personnel et professionnel, assuré par des conseillers en entreprise hautement qualifiés.
- Nous travaillons avec un réseau de partenaires spécialisés dans les domaines du placement de fortune, des assurances et de l'administration.
- Les solutions de prévoyance forment un assortiment sélectionné parmi les meilleures offres du marché et sont sans cesse améliorées.

PERFORMANCE & SOLIDITÉ

- Grâce à nos frais de gestion peu élevés, nous appartenons aux fournisseurs les moins chers du marché.
- Les contributions sont facturées mensuellement, à terme échu, ce qui favorise la trésorerie des entreprises.
- Les risques tels que vieillesse, invalidité et décès sont entièrement supportés par des sociétés d'assurance spécialisées. Les personnes exerçant une activité professionnelle ne supportent donc que leurs propres risques de placements.



SOLUTIONS DE PRÉVOYANCE

PRÉVOYANCE DE BASE LPP: PLANS DE PRÉVOYANCE PRÉDÉFINIS

Nos solutions de prévoyance de base s'étendent du minimum LPP légal aux variantes avec prestations de risques élevées et forte épargne-retraite. Grâce à un concept intelligent de plans de prévoyance standard, nous luttons efficacement contre les frais d'administration trop élevés et sommes en mesure de proposer une prévoyance en faveur du personnel solide et à un prix avantageux.

Nous distinguons les familles de plans LPP et AVS, qui garantissent différentes variantes de salaires. Ces deux familles de plans peuvent être complétées par des plans-cadres.

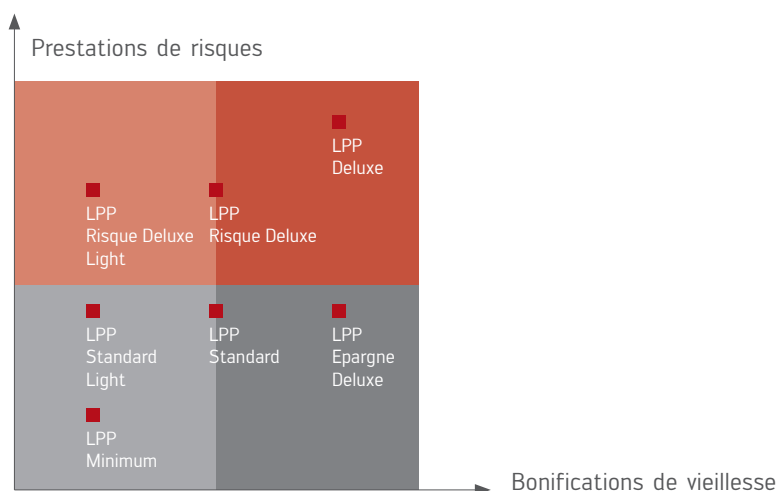
Les risques tels que vieillesse, invalidité et décès sont entièrement réassurés par des sociétés d'assurance spécialisées.

LA FAMILLE DES PLANS LPP

	LPP Minimum	LPP Standard Light	LPP Standard
L'idée	Assurance minimale légale (LPP). Présente des inconvénients car les prestations de risque dépendent du capital-vieillesse projeté.	Suivant le modèle du plan LPP Minimum. Mais étant donné que les prestations de risque dépendent du salaire annuel assuré, d'éventuelles lacunes peuvent être évitées.	Identique au plan LPP Standard Light, néanmoins avec une épargne-prévoyance plus privilégiée sur le plan fiscal.
Bonifications de vieillesse en %	7 / 10 / 15 / 18 du salaire annuel assuré	7 / 10 / 15 / 18 du salaire annuel assuré	8 / 11 / 16 / 19 du salaire annuel assuré
Rente de vieillesse	6.4 % du capital-vieillesse (conditions 2009), au minimum de la rente de vieillesse LPP, y.c. la rente expectative de partenaire correspondant à 60 % de la rente de vieillesse et la rente d'enfant correspondant à 20 % de la rente de vieillesse.		
Rente de partenaire	60 % de la rente d'invalidité	24 % du salaire annuel assuré	24 % du salaire annuel assuré
Rente d'orphelin (délai d'attente 24 mois)	20 % de la rente d'invalidité	8 % du salaire annuel assuré	8 % du salaire annuel assuré
Rente d'invalidité (délai d'attente 24 mois)	Capital-vieillesse projeté sans intérêt multiplié par le taux de conversion LPP	40 % du salaire annuel assuré	40 % du salaire annuel assuré
Rente d'enfant d'invalidé (délai d'attente 24 mois)	20 % de la rente d'invalidité	8 % du salaire annuel assuré	8 % du salaire annuel assuré

LA FAMILLE DES PLANS LPP

La famille des plans LPP assure le salaire coordonné selon la LPP. Il s'agit de la part du salaire comprise entre le montant de coordination et le salaire maximal LPP. Il est également possible d'opter pour le salaire maximum LAA au lieu du salaire maximum LPP. Pour le calcul du salaire coordonné, il peut être tenu compte du taux d'occupation des collaborateurs à temps partiel. Ces plans de prévoyance permettent d'harmoniser les prestations des caisses de pension avec les prestations du premier pilier.



LPP Epargne Deluxe

LPP Risque Deluxe Light

LPP Risque Deluxe

LPP Deluxe

Prestations de risque identiques aux plans LPP Standard, néanmoins avec une épargne-prévoyance encore plus privilégiée sur le plan fiscal.

Prévoyance de risque fortement améliorée, mais épargne-prévoyance selon le plan LPP Minimum.

Identique au plan LPP Risque Deluxe Light, néanmoins avec une épargne-prévoyance plus privilégiée sur le plan fiscal.

Une prévoyance améliorée est une marque de confiance de l'entreprise.

11 / 14 / 19 / 22
du salaire annuel assuré

7 / 10 / 15 / 18
du salaire annuel assuré

8 / 11 / 16 / 19
du salaire annuel assuré

11 / 14 / 19 / 22
du salaire annuel assuré

6.4% du capital-vieillesse (conditions 2009), au minimum de la rente de vieillesse LPP, y.c. la rente expectative de partenaire correspondant à 60% de la rente de vieillesse et la rente d'enfant correspondant à 20% de la rente de vieillesse.

24% du salaire annuel assuré

36% du salaire annuel assuré

36% du salaire annuel assuré

36% du salaire annuel assuré

8% du salaire annuel assuré

12% du salaire annuel assuré

12% du salaire annuel assuré

12% du salaire annuel assuré

40% du salaire annuel assuré

60% du salaire annuel assuré

60% du salaire annuel assuré

60% du salaire annuel assuré

8% du salaire annuel assuré

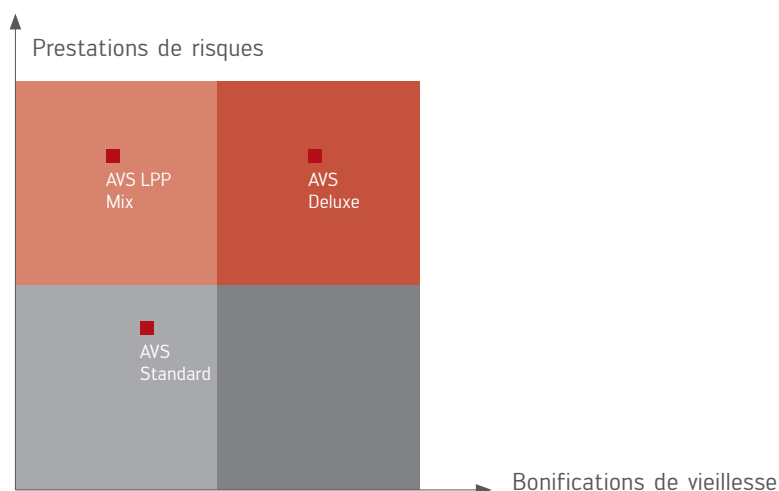
12% du salaire annuel assuré

12% du salaire annuel assuré

12% du salaire annuel assuré

LA FAMILLE DES PLANS AVS

La famille des plans AVS assure le salaire AVS sans la déduction de coordination. Le salaire AVS est généralement plus élevé que le salaire LPP. Grâce à ces plans de prévoyance, la caisse de pension assure également des prestations plus généreuses pour les collaborateurs bénéficiant de bas salaires.



LA FAMILLE DES PLANS AVS

AVS Standard

Les prestations de risque et les bonifications de vieillesse dépendent du salaire AVS, ce qui est particulièrement avantageux pour les collaborateurs avec un bas salaire.

6 / 8 / 11 / 13
du salaire annuel AVS présumé

6.4% du capital-vieillesse (conditions 2009), au minimum de la rente de vieillesse LPP, y.c. la rente expectative de partenaire correspondant à 60% de la rente de vieillesse et la rente d'enfant correspondant à 20% de la rente de vieillesse.

18% du salaire annuel AVS présumé

6% du salaire annuel AVS présumé

30% du salaire annuel AVS présumé

6% du salaire annuel AVS présumé

AVS-LPP Mix

Prestations de risque améliorées pour tous les collaborateurs mais épargne-prévoyance selon le plan LPP Minimum.

7 / 10 / 15 / 18
du salaire coordonné LPP, considération du degré d'occupation

24% du salaire annuel AVS présumé

8% du salaire annuel AVS présumé

40% du salaire annuel AVS présumé

8% du salaire annuel AVS présumé

AVS Deluxe

Une prévoyance améliorée est une marque de confiance de l'entreprise et ce, particulièrement pour les collaborateurs avec les plus bas salaires.

8 / 10 / 13 / 15
du salaire annuel AVS présumé

24% du salaire annuel AVS présumé

8% du salaire annuel AVS présumé

40% du salaire annuel AVS présumé

8% du salaire annuel AVS présumé

VARIANTES DE PLACEMENT

TITRES OU COMPTE DE PRÉVOYANCE

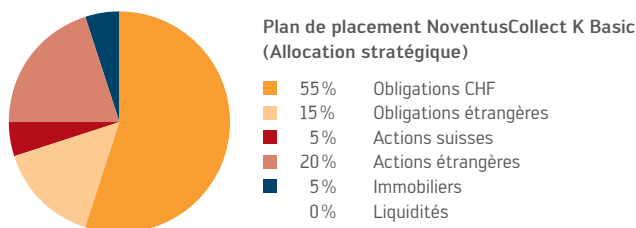
Nous vous offrons deux variantes de placement: participer au portefeuille de titres, réalisé avec des produits et stratégies de placement des plus modernes sur les plates-formes d'investissement globales des grands gérants de fortune, ou placer vos capitaux de prévoyance sur un compte de prévoyance.

PLAN DE PLACEMENT NOVENTUSCOLLECT K BASIC

Avec NoventusCollect K Basic, nous plaçons les fonds de prévoyance dans un portefeuille de titres collectifs largement diversifié, géré par UBS Global Asset Management. Le portefeuille est choisi de manière à atteindre la rémunération minimale requise par la LPP en s'appuyant sur le contrôle des risques. Malgré des risques de placement limités, une évolution favorable des marchés financiers permet d'obtenir un rendement supérieur de l'avoie de vieillesse. Grâce à la plate-forme d'investissement globale d'UBS Global Asset Management, votre prévoyance profite des produits et stratégies de placement des plus modernes.

APPLICATION DE LA STRATÉGIE DE PLACEMENT

La stratégie de placement est appliquée sur la base majoritaire de fonds institutionnels, et de participations aux fondations de placement gérées par UBS. Le placement indirect permet une réduction des frais et une diminution des charges générées par les droits de timbres de négociations.



SOLUTION DE PLACEMENTS EN COMPTE: SÉCURITÉ ET PROXIMITÉ

L'étroite collaboration instaurée avec certaines banques régionales associe nos solutions de prévoyance, à la fois solides et peu coûteuses, à la proximité de votre banque régionale – une solution attrayante et sûre pour la prévoyance professionnelle. Le capital de prévoyance est placé sur le compte de prévoyance de nos banques partenaires, où il est rémunéré au moins au taux minimum LPP actuel. L'argent gagné dans la région demeure ainsi dans la région.

Grâce à la réassurance complète des risques, mise en œuvre par des compagnies d'assurance de premier ordre, et à la garantie du taux d'intérêt minimal prévu par la LPP, cette offre correspond à une assurance complète. Les risques de découverts sont ainsi évités et le concept de sécurité devient plus facilement compréhensible pour vos collaborateurs. Cette offre est accessible aux clients de nos banques partenaires.



SOLUTIONS DE PRÉVOYANCE

PRÉVOYANCE DES CADRES: PLANS DE PRÉVOYANCE PRÉDÉFINIS

Retraites AVS/AI et prévoyance professionnelle obligatoire escomptées doivent permettre de maintenir, de façon appropriée, le niveau de vie antérieur. Le but officiel de la prévoyance du premier et du second pilier est de garantir une rente légale à hauteur de 60 % du salaire. Cet objectif n'est cependant pas atteint pour les salaires supérieurs au montant LPP maximum de CHF 80 000.—. Des années de contributions manquantes peuvent également engendrer une lacune dans la prévoyance.

Comblez cette lacune dans la prévoyance! Grâce à la famille des plans-cadres, il est possible d'obtenir un complément efficace de la prévoyance existante et ce, à un coût limité.

LES PRESTATIONS EN DÉTAIL

	Cadre Plus
L'idée	Vous assurez le salaire entier de vos cadres (comme pour tous les collaborateurs). Mais là où le premier pilier s'arrête, le deuxième pilier prend la relève et doit être renforcé. Une prévoyance de risque adaptée aux besoins avec des coûts contrôlés.
Salaire annuel assuré	Salaire annuel présumé, déduit du montant de coordination correspondant à la limite LPP supérieure.
Bonifications de vieillesse	10 % du salaire annuel assuré pour toutes les classes d'âge
Prestation de vieillesse	Capital-vieillesse
Capital-décès	Avoir de vieillesse acquis. Pour les assurés avec charges de famille, capital-décès complémentaire de 200 % du salaire assuré, dégressif de 10 % par an à partir de l'âge de 45/44 ans.
Rente d'orphelin (délai d'attente 24 mois)	5 % du salaire annuel assuré
Rente d'invalidité (délai d'attente 24 mois)	10 % du salaire annuel assuré
Rente d'enfant d'invalidité (délai d'attente 24 mois)	5 % du salaire annuel assuré

ASSURANCE ACCIDENTS ET INDEMNITÉ JOURNALIÈRE MALADIE

A CHAQUE ENTREPRISE LA PROTECTION ADAPTÉE: PACK D'ASSURANCES POUR PME

Nous assurons les entreprises et leurs collaborateurs contre les conséquences des maladies et accidents ainsi que pour la maternité. Nous nous orientons ainsi clairement tant vers les besoins de nos clients que vers ceux qui sont spécifiques à leur branche. En association avec nos entreprises partenaires, nous vous offrons des assurances collectives complètes pour indemnités journalières maladie et assurance accidents.

Cadre Extra

Vos collaborateurs sont bien assurés; le salaire assuré maximal est cependant limité. Mais cela n'est peut-être pas suffisant pour vos cadres. Vous souhaitez assurer pour vos cadres des prestations complémentaires avec des coûts contrôlés et une couverture de risque adaptée aux besoins.

Salaire annuel AVS présumé, déduit du montant de coordination correspondant au salaire maximal assuré dans l'assurance de base.

12 / 16 / 19 / 22% du salaire annuel assuré pour toutes les classes d'âge selon l'échelle LPP

Capital-vieillesse

Avoir de vieillesse acquis. Pour les assurés avec charges de famille, capital-décès complémentaire de 400 % du salaire assuré, dégressif de 20 % par an à partir de l'âge de 45/44 ans.

10 % du salaire annuel assuré

40 % du salaire annuel assuré

10 % du salaire annuel assuré

Cadre Epargne

Pour les cadres, la partie la plus importante de la prévoyance – la prévoyance vieillesse – doit être renforcée.

Salaire annuel AVS présumé, déduit du montant de coordination correspondant au salaire maximal assuré dans l'assurance de base.

25% du salaire annuel assuré pour toutes les classes d'âge

Capital-vieillesse

Avoir de vieillesse acquis. Pour les assurés avec charges de famille, capital-décès complémentaire de 100 % du salaire assuré, dégressif de 20 % par an à partir de l'âge de 45/44 ans.

SOLUTIONS INDIVIDUELLES

PLANS DE PRÉVOYANCE SUR MESURE

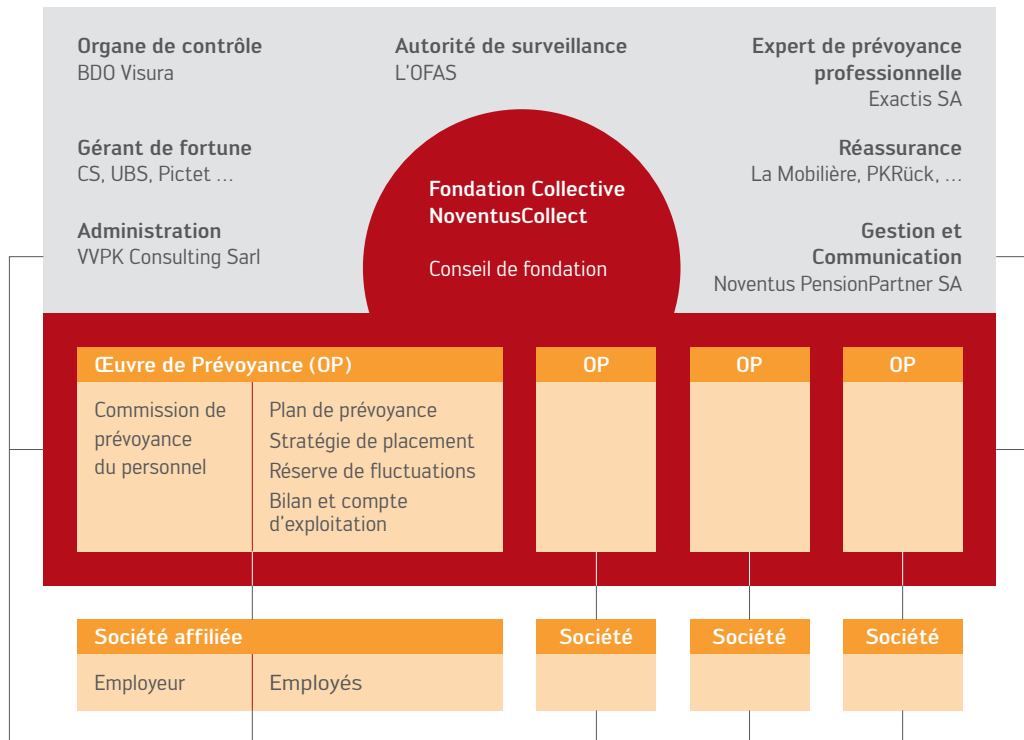
La conception intelligente de plans de prévoyance standard (prévoyance de base et plans-cadres) nous permet d'éviter les frais administratifs trop élevés. Les entreprises de taille plus importante ont cependant des besoins particuliers que nous couvrons à l'aide de plans de prévoyance réalisés sur mesure. Pour entreprises employant plus de 29 collaborateurs, nous illustrons très exactement la solution de prévoyance actuelle. Il est cependant important et utile de contrôler périodiquement le concept de prévoyance choisi, car, souvent, les solutions de prévoyance sont le résultat d'une évolution historique. Vous connaissez vos propres idées: grâce à notre collaboration, vous pourrez développer des plans de prévoyance adaptés à votre entreprise et à vos collaborateurs.

PARTENAIRES INDIVIDUELS

En choisissant Noventus pour partenaire de prévoyance, vous optez pour une plate-forme ouverte disposant d'un grand nombre de fournisseurs spécialisés. Vous obtenez ainsi des variantes supplémentaires avec placement de fortune flexible et réassurance individuelle. Notre réseau de partenaires assure gestion de fortune, assurance et administration. Vous souhaitez mettre en œuvre une solution avec vos partenaires privilégiés? Aucun problème – nous réalisons pour vous une solution globale qui s'adapte à vos besoins particuliers.

PLACEMENTS INDIVIDUELS

Nous offrons aux entreprises employant plus de 29 collaborateurs la possibilité de placer les fonds de prévoyance séparément des autres caisses de prévoyance, selon la stratégie choisie par la commission de prévoyance du personnel. Il n'existe aucune solidarité avec d'autres placeurs de fonds de la Fondation et des comptes d'exploitation individuels sont établis. Grâce à la plate-forme ouverte, il vous est, en principe, possible d'utiliser tous les produits de placement selon vos souhaits et de choisir le gérant de fortune.





GESTION COMPLÈTE DES PENSIONS

NoventusCompass propose aux caisses de pension autonomes ou semi-autonomes ainsi qu'aux fondations collectives des prestations complètes d'optimisation ou de réorientation de toutes les fonctions de la prévoyance. Nos concepts comprennent une analyse détaillée, le choix du fournisseur approprié sur la base du principe de la «meilleure pratique» et, pour finir, une solution globale réunissant les différents éléments de la prévoyance.

Une caisse de pension est un système complexe de relations entre employeurs, employés, prestataires de services et contrôle. Il s'agit de gérer des données personnelles, techniques et des droits ainsi que d'évaluer de manière actuarielle et d'assurer les risques de décès, d'invalidité et de longévité. La fortune souvent considérable doit être placée de manière profitable, en tenant compte du risque. Afin de fournir cette prestation, il est, avant tout, nécessaire d'analyser les exigences à satisfaire dans le domaine des placements de capitaux, de la Protection du risque contre le risque et de l'administration et de disposer de déroulements bien conçus.

UN LARGE ÉVENTAIL DE PRESTATIONS DE SERVICE

Les prestations de la prévention professionnelle fournies isolément doivent être coordonnées. Cela requiert une vue d'ensemble de chaque fonction, compétence et expérience. La majorité des tâches peuvent être déléguées avec profit à des partenaires professionnels. En collaboration avec un réseau de partenaires exceptionnels, nos collaborateurs jouissant d'une longue expérience ainsi que de solides connaissances spécialisées, offrent une vaste gamme de prestations de service qui va de la direction de projet à la fonction de «maître d'œuvre» de votre caisse de pension.



PORTRAIT DE NOVENTUS

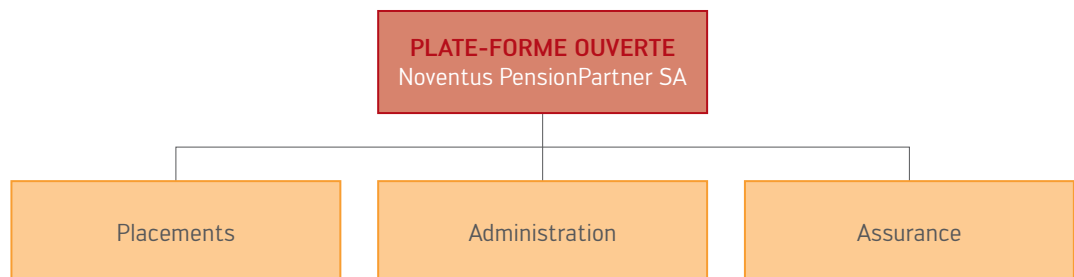
NOVENTUS PENSIONPARTNER SA

En tant que spécialiste de la prévoyance professionnelle, Noventus PensionPartner SA se décline en trois domaines d'activité:

- Elle gère les deux fondations collectives NoventusCollect et NoventusCollect Plus.
- Sous l'appellation NoventusCompass, elle fait figure d'entreprise générale et propose des solutions aux caisses de pension importantes.
- Elle rédige, en outre, des analyses et des études, effectue des comparaisons d'offres indépendantes dans le domaine de la prévoyance professionnelle et conseille des institutions de prévoyance en tous genres. Noventus ne fournit pas seulement des solutions de prévoyance mais agit essentiellement en qualité d'avocat des clients.

LA PLATE-FORME OUVRE DE NOUVEAUX HORIZONS

En choisissant Noventus, vous n'optez pas uniquement pour un fournisseur mais également pour une plateforme disposant de nombreux prestataires spécialisés dans la prévoyance professionnelle. Nos solutions de prévoyance forment un assortiment sélectionné parmi les meilleures offres du marché. Le rapport prix/performance des risques assurés, du placement de fortune et de l'administration sont régulièrement contrôlés. Notre objectif: des prestations optimales à des prix corrects et conformes au marché.



LE GROUPE ECOFIN

Noventus PensionPartner SA a été fondée en 2003 par ECOFIN. Le groupe ECOFIN dispense des prestations de conseils, propose des modèles relationnels et des solutions informatiques pour les intermédiaires financiers (en particulier les banques) ainsi que de l'Investment Consulting stratégique et de l'Investment Controlling pour les investisseurs institutionnels et privés, tout comme des solutions de prévoyance professionnelle pour les entreprises de toute taille. ECOFIN associe un savoir-faire fondé dans le domaine bancaire, de l'économie des marchés financiers et de l'informatique avec des connaissances approfondies des conditions-cadres institutionnelles.



